

COMMUNE D'ITERSWILLER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

(Sur convocation du 18/11/2022)

Séance du mardi 29 novembre 2022 à 19 h – Caveau de la mairie

Sous la, présidence de Monsieur le Maire : Vincent KIEFFER

Membres présents : 8

Vincent KIEFFER, le Maire

Karin WASSLER, Adjointe au maire

Claude RIEHL, Éric SCHWARTZ, Lionel HALTER, Rachel JOST, Delphine KELLER, Mathilde PAUMA Conseillers

Absents excusés : Florian HEINRICH, Brigitte MARCHAL

Secrétaire de séance : Karin WASSLER

I 29.11.22 – 02– Acquisition de parcelles – demande de financement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la SCI CAVE AUX SOUVENIRS, ayant son siège 73/75 route du Vin à Itterswiller fait actuellement l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire avec cessation immédiate d'activité, suivant jugement du Tribunal Judiciaire de Colmar en date du 23/05/2019.

La SCI est propriétaire des parcelles cadastrées section 1 n°110 et 111 d'une superficie totale de 621 m2. Ces parcelles sont situées au centre du village, près de la mairie. Elles sont classées en zone UA emplacement réservés.

Maître KOCH, liquidateur judiciaire de la SCI, a informé M. le maire que les parcelles sont en vente au prix de 70 000 € net vendeur.

Le conseil municipal

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire :

Autorise M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles 110 et 111 section 1 sur l'E ban d'Itterswiller pour un prix maximum de 70 000 € net vendeur.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Vincent KIEFFER

La secrétaire de séance,
Karin WASSLER

